

formulaire à retourner au : Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France
Service du Tableau
148 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris
fax : 01 53 26 10 61
email : tableau@architectes-idf.org

Mise à jour du mode d'exercice

Vous êtes tenu(e) de nous déclarer tout changement d'activité professionnelle. Ce formulaire vous permettra de remplir cette obligation.

Attention : une demande de mise à jour incomplète (ex : formulaire non signé, date de fin ou de démarrage d'activité non précisée, justificatif d'activité manquant, etc.) ne pourra pas être prise en compte.

NB : Vous pouvez consulter l'annuaire internet officiel des architectes (www.architectes-idf.org, rubrique « Je recherche un architecte ») pour retrouver votre situation actuelle au Tableau et vérifier l'enregistrement de vos déclarations

Déclarer une cessation d'activité(s)

Ancien mode d'exercice	Date de la cessation d'activité
<input type="checkbox"/> Libéral/...../.....
<input type="checkbox"/> Associé d'une société d'architecture (joignez obligatoirement la copie de l'acte de cession de vos parts)/...../.....
<input type="checkbox"/> Exercice d'une autre activité liée à l'architecture à titre individuel ou en tant qu'associé/...../.....
<input type="checkbox"/> Salarié(e)/...../.....
<input type="checkbox"/> Agent public/fonctionnaire/...../.....

Attention : il est impossible de rester inscrit sans mode d'exercice au Tableau. Si vous vous retrouvez dans cette situation, il conviendra soit de demander à rester inscrit dans la rubrique « Libéral » (voir page suivante), soit de démissionner de l'Ordre (formulaire téléchargeable sur www.architectes-idf.org, rubrique « Documentation et contrats »).

Prénom Nom n° Ordre
Fait à le Signature (obligatoire) :

Déclarer un démarrage d'activité **libérale/associée**

	Intitulé	Définition de la rubrique	Depuis le (jour/mois/an)	Pièces justificatives à joindre obligatoirement*
Modes d'exercice prévus par l'article 14 de la loi <input type="checkbox"/>	Libéral	<p>Vous exercez la profession d'architecte en nom propre.</p> <p>Vous établissez des projets architecturaux objets de demandes de permis de construire, et exercez des missions de maîtrise d'œuvre.</p> <p>Vous êtes immatriculé(e) auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises en tant que libéral – y compris libéral auto-entrepreneur ou libéral EIRL (entrepreneur individuel à responsabilité limitée).</p>/...../.....	<p>Joignez une attestation d'assurance conforme au modèle légal (modèle 1*) et qui devra vous couvrir à compter de la date du démarrage d'activité que vous nous signalez.</p> <p>Précisez-nous par écrit l'adresse de votre lieu d'exercice libéral :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>tel</p> <p>fax</p> <p>email</p> <p>Si vous adoptez le régime de l'EIRL : joignez également une copie de votre déclaration d'affectation du patrimoine (www.cci.fr/web/eirl/la-declaration-d-affectation).</p>
<input type="checkbox"/>	Associé(e) d'une société d'architecture	<p>Vous détenez au moins une part du capital d'une société d'architecture inscrite à un Tableau régional de l'Ordre (même si vous n'y exercez pas d'activité).</p> <p><i>NB : si vous souhaitez exercer parallèlement sous un autre mode d'exercice ou dans une autre société d'architecture, assurez-vous que les statuts autorisent ce cumul d'activité ou veillez à obtenir l'accord écrit de vos associés.</i></p>/...../.....	<p><u>Si la société n'est pas encore inscrite à l'Ordre</u> : Joignez son dossier de demande d'inscription, téléchargeable sur le site www.architectes-idf.org.</p> <p><u>Si vous devenez associé(e) d'une société déjà inscrite à l'Ordre</u> : Joignez ses statuts à jour (datés, paraphés et signés par l'ensemble des associés), ainsi que l'éventuel acte de cession de parts et/ou le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.</p>
Autres champs d'activité <input type="checkbox"/>	Exercice exclusif d'une autre activité liée à l'architecture à titre individuel ou en tant qu'associé(e) (en dehors de toutes fonctions de maîtrise d'œuvre et commerciale)	<p>Vous exercez à titre exclusif, en nom propre ou au sein d'une société non inscrite à l'Ordre, une ou plusieurs activités parmi les suivantes, en dehors de toute fonction de maîtrise d'œuvre ou commerciale : programmation, assistance à la maîtrise d'ouvrage (hors bâti existant), expertise, formation, diagnostics (hors bâti existant) et/ou conseil.</p> <p><i>Attention : l'inscription dans cette rubrique limite vos champs d'intervention et ne vous permet pas d'exercer de missions de maîtrise d'œuvre. Pour ne pas restreindre votre activité, demandez à être inscrit(e) sous le mode d'exercice « libéral », ou inscrivez votre société à l'Ordre.</i></p>/...../.....	<p>Joignez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une attestation sur l'honneur modèle 8* ; - et l'attestation d'assurance de responsabilité civile établie à votre nom ou à celui de votre société, et couvrant la/les activité(s) déclarée(s) à compter de la date du démarrage d'activité que vous nous signalez.

**tous les modèles d'attestations sont téléchargeables sur le site internet du Conseil régional de l'Ordre : www.architectes-idf.org, rubrique « Documentation et contrats ».*

Prénom Nom n° Ordre

Fait à le Signature (obligatoire) :

Déclarer un démarrage d'activité salariée

	Intitulé	Définition de la rubrique	Depuis le (jour/mois/an)	Pièces justificatives à joindre obligatoirement*	
Modes d'exercice prévus par l'article 14 de la loi	<input type="checkbox"/>	Salarié(e) d'un architecte ou d'une société d'architecture	<p>Vous êtes salarié(e) d'un(e) architecte ou d'une société d'architecture inscrit(e) à l'Ordre, et bénéficiez dans votre contrat de travail du statut d'architecte en titre.</p> <p><i>NB : si vous souhaitez exercer parallèlement sous un autre mode d'exercice, veillez à obtenir l'accord écrit de votre employeur.</i></p>	<p>...../...../.....</p> <p>Joignez : - une attestation sur l'honneur modèle 3* - et l'un des documents suivants : attestation de votre employeur conforme au modèle 2* , copie de votre contrat de travail ou de votre dernier bulletin de salaire.</p> <p><i>Si le justificatif transmis ne mentionne pas votre statut d'architecte en titre, vous apparaîtrez dans la rubrique « Exercice d'une autre activité liée à l'architecture à titre salarié non associé » (voir ci-dessous).</i></p>	
	<input type="checkbox"/>	Salarié(e) ou associé(e) d'une personne physique ou morale de droit privé construisant pour son propre et exclusif usage	<p>Vous exercez pour le compte d'une personne physique ou morale de droit privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui édifie des constructions pour son propre et exclusif usage (et n'a notamment pas l'intention de vendre ou de louer ces constructions) - qui n'intervient pas dans le domaine de la construction – ni directement (études de projets, construction, restauration) ni indirectement (financement, vente ou location d'immeubles, achat ou vente de terrains, achat de matériaux ou d'éléments de construction) - et qui est dûment assurée pour les opérations que vous effectuez en son nom. 	<p>...../...../.....</p>	<p>Joignez : - une attestation de votre employeur ; - et une attestation sur l'honneur modèle 4* .</p>
	<input type="checkbox"/>	Salarié(e) d'une SICAHR	<p>Vous êtes salarié(e) architecte d'une société d'intérêt collectif agricole.</p>	<p>...../...../.....</p>	<p>Joignez : - une attestation de votre employeur conforme au modèle 2* - et l'attestation d'assurance de votre employeur conforme au modèle légal (modèle 1*).</p>
	<input type="checkbox"/>	Salarié(e) d'un organisme d'études	<p>Vous êtes salarié(e) d'un organisme d'études exerçant exclusivement pour le compte de l'État ou d'une collectivité locale dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.</p> <p>Dans le cadre de cette activité, vous n'établissez pas de projets architecturaux objets de demandes de permis de construire.</p>	<p>...../...../.....</p>	<p>Joignez : - une attestation d'employeur précisant l'activité exercée - et l'attestation sur l'honneur modèle 5* .</p>
Autres champs d'activité	<input type="checkbox"/>	Exercice exclusif d'une autre activité liée à l'architecture en tant que salarié non associé	<p>Vous ne disposez d'aucune part dans l'entreprise qui vous salarie.</p> <p>Vous n'exercez pas de fonction commerciale.</p> <p>Votre employeur n'a pas pour activité le financement, la construction, la restauration, la vente ou la location d'immeubles ou l'achat ou la vente de terrains ou de matériaux et éléments de construction.</p> <p>Dans le cadre de cette activité, vous n'établissez pas de projets architecturaux objets de demandes de permis de construire.</p> <p>Vous ne figurez dans aucune autre rubrique.</p>	<p>...../...../.....</p>	<p>Joignez une attestation sur l'honneur modèle 9* .</p>
	<input type="checkbox"/>	Exercice dans un CAUE	<p>Vous exercez dans un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.</p>	<p>...../...../.....</p>	<p>Joignez une attestation d'employeur & une attestation sur l'honneur modèle 10* .</p>

**tous les modèles d'attestations sont téléchargeables sur le site internet du Conseil régional de l'Ordre : www.architectes-idf.org, rubrique « Documentation et contrats ».*

Prénom Nom n° Ordre

Fait à le Signature (obligatoire)

Déclarer un démarrage d'activité **fonctionnaire/agent public**

	Intitulé	Définition de la rubrique	Depuis le (jour/mois/an)	Pièces justificatives à joindre obligatoirement*
Modes d'exercice prévus par l'article 14 de la loi	<input type="checkbox"/>	Fonctionnaire ou agent public exerçant des missions de maîtrise d'œuvre <i>NB : 1/ L'État et les collectivités territoriales sont dans la plupart des cas soumis à la loi MOP. Ils ne peuvent alors vous confier une simple mission de conception : ils sont en effet tenus de vous confier l'intégralité de la mission de base (pour les opérations de construction ou de réhabilitation ou de réutilisation d'un ouvrage existant) 2/ Si vous souhaitez exercer parallèlement sous un autre mode d'exercice, veillez à obtenir l'accord écrit de votre hiérarchie (décret n° 81-420 du 27 avril 1981).</i>/...../.....	Joignez : - une attestation d'employeur, ou la copie d'un acte de nomination, du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire ; - et une attestation sur l'honneur modèle 6*.
	<input type="checkbox"/>	Fonctionnaire ou agent public n'exerçant pas de missions de maîtrise d'œuvre <i>NB : Si vous souhaitez exercer parallèlement sous un autre mode d'exercice, veillez à obtenir l'accord écrit de votre hiérarchie (décret n° 81-420 du 27 avril 1981).</i>/...../.....	Joignez : - une attestation d'employeur, ou la copie d'un acte de nomination, du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire ; - et une attestation sur l'honneur modèle 7*.

**tous les modèles d'attestations sont téléchargeables sur le site internet du Conseil régional de l'Ordre : www.architectes-idf.org, rubrique « Documentation et contrats ».*

Prénom Nom n° Ordre
 Fait à le Signature (obligatoire) :

Déclarer une **absence d'activité**

	Intitulé	Définition de la rubrique	Depuis le (jour/mois/an)	Pièces justificatives à joindre obligatoirement*
Autres champs d'activité	<input type="checkbox"/>	Exercice exclusif à l'étranger ou dans une collectivité d'outre-mer non soumise à la loi sur l'architecture <i>Nouvelle Calédonie ; Saint-Pierre-et-Miquelon ; Saint-Martin ; Saint-Barthélemy ; Polynésie Française ; Wallis-et-Futuna.</i>/...../.....	Joignez une attestation sur l'honneur modèle 11*.
	<input type="checkbox"/>	Sans activité momentanée Vous êtes temporairement empêché(e) d'exercer toute activité professionnelle pour l'un des motifs suivants : - liquidation judiciaire ; - ou maladie ; - ou période de recherche d'emploi. <i>Attention : si votre absence d'activité n'est liée à aucun des motifs ci-dessus, vous ne pourrez pas être maintenu(e) au Tableau dans cette rubrique.</i>/...../.....	Joignez une attestation sur l'honneur modèle 12*, que vous accompagnez de l'un ou l'autre des justificatifs suivants, daté de moins de trois mois : - justificatif de liquidation judiciaire en cours ; - ou certificat médical/bulletin d'hospitalisation ; - ou attestation du Pôle emploi ; - ou avis de paiement d'indemnités de chômage/RSA.
	<input type="checkbox"/>	Retraité Vous êtes retraité(e) et avez cessé toute activité professionnelle. Vous ne disposez d'aucune part dans une société d'architecture./...../.....	Joignez une attestation sur l'honneur modèle 13*.

**tous les modèles d'attestations sont téléchargeables sur le site internet du Conseil régional de l'Ordre : www.architectes-idf.org, rubrique « Documentation et contrats ».*

Prénom Nom n° Ordre
 Fait à le Signature (obligatoire) :